

SAINT-RÉVÉRIEN

LES ANGLES, BRÈCHES, LES CHAUMES DE SANCENAY, FEUILLE,
MAISON ROUGE, LES OMBREAUX, SANCENAY

BULLETIN MUNICIPAL 2025





Notre couverture (de haut en bas et de gauche à droite) :

Photos de tous nos lieux dits, Feuille, Maison rouge, les Angles, les Ombreaux, Brèches, les Chaumes de Sancenay et Sancenay. En couverture, une vache de race Charolaise N°2301 et 2 moutons, symboles du travail de nos agriculteurs sur notre commune.

Editorial

Chers Concitoyens, chers Amis,

Déjà un an...

La période des fêtes de fin d'année arrive à grands pas. C'est toujours un pur bonheur de se retrouver en famille et entre amis pour se souhaiter le meilleur pour 2026.

Essayons d'oublier les tracas quotidiens, les actualités maussades, le climat actuel de notre pays, les maladies... Soyons positifs et allons de l'avant.

C'est l'occasion pour moi de vous remercier pour votre soutien et votre aide lors de mes soucis de santé. Rassurez-vous, tout va très bien : je regarde devant moi et non derrière !

À la veille du renouvellement de la Municipalité, et pour éviter toute polémique, je ne souhaite pas m'étendre sur les réalisations accomplies.

À vous d'en juger.

Pour ma part, je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont participé aux différentes actions, animations, fêtes et cérémonies.

Saint-Révérien n'est pas mort grâce à vous qui vous mobilisez !

Merci à toute l'équipe municipale qui a œuvré à mes côtés pendant ces six années. Merci également à mes adjoints qui m'ont secondé avec détermination et amitié. Je n'oublierai jamais leur soutien durant les épreuves difficiles que j'ai traversées.

Je vous annonce l'arrivée de notre nouvel agent technique, Geoffrey Girardon, originaire de Moussy. Un grand merci à Amélie pour les sept mois passés à s'occuper du gîte et de l'entretien de la commune.

À tous, trouvez ici l'expression de toute ma reconnaissance.

Je n'oublie pas non plus nos aînés, à qui nous pensons très souvent. La vie n'est pas toujours simple : la maladie, la solitude... Nous aimeraions pouvoir faire davantage, mais malheureusement nous ne pouvons répondre à toutes vos attentes. Sachez que nous faisons de notre mieux.

Au plus profond de moi, pour Saint-Révérien, je souhaite qu'une équipe forte et soudée soit élue pour le bien-être de nos concitoyens, travaillant en bonne harmonie pour l'intérêt de notre village. Cela pourra allier intelligence et sérénité : c'est mon vœu le plus cher.

Dans cette attente, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et, avec toute l'équipe municipale, je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.

Je me permets de vous embrasser tous avec une grande sincérité et amitié.

Dominique

Sommaire :

Page 4

Budget 2025
Horaires déchetterie

Pages de 5 à 7
Les Commissions

Page 8
Le gîte pèlerins

Page 9
L'école

Pages de 10 à 13
Nos Associations

Pages de 14 à 27
Actualités communales

Page 28
État civil, c'est arrivé en 2025
Unesco

Pages 29 à 30
Petite Histoire du Flottage de Bois

Page 31
Nos artisans
Numéros utiles

Pages 32 et 33
Informations générales

Page de 34
Feu de végétations, Bruits
Encombrants et déchets

Page 35
Calendrier 2026

Saint-Révérien Bulletin Municipal

Fondatrice : Liliane VAN PARYS

Année de création : 1999

Directrice de publication :
Dominique MAPOU

Rédacteur en chef :
Bruno PIFFRET

Crédits photos : B. SERGETIER, B.
GACQUERE, J.C. PIFFRET, L. DHE
et B. PIFFRET

Numéro fabriqué par nos soins et
imprimé à 150 exemplaires en mairie.

S.R.B.M. N°27
Le Bourg
58420 Saint-Révérien

Vous avez des suggestions, vous
aimeriez avoir d'autres informations à
faire paraître, etc...

Contactez-nous au 03 86 29 63 28

Budget 2025

Budget primitif voté en 2024 : 367 974,60 €

Le budget 2025 présenté ici n'est pas clos donc non définitif, ce budget a été voté en avril 2025, c'est une prévision appelée **budget primitif**.

L'exercice 2025 sera clos fin janvier 2026.

Budget 2024 réalisé et clos en 2025 :

⇒ Total fonctionnement – Dépenses : 223 269,44 €

⇒ Total fonctionnement – Recettes : 280 998,63 €

⇒ Total Investissement – Dépenses : 78 294,66 €

⇒ Total Investissement – Recettes : 58 377,98 €

En 2025, le conseil municipal, lors du vote du budget du 11 avril, a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes locales.

Taxe foncière bâtie : 30,50 %

Taxe foncière non bâtie : 21,90 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants : 16,04 %

Budget primitif voté 2025 : 355 539,95 €

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Réalisation exercice 2024	Fonctionnement	209 334,78 €	223 269,44 €	
	Investissement	78 294,66 €	58 377,98 €	
Report exercice précédent 2023	Fonctionnement		57 729,19 €	
	Investissement			
Résultats cumulés	Fonctionnement	209 334,78 €	280 998,63 €	71 663,85 €
	Investissement	78 294,66 €	58 377,98 €	-19 916,68 €
Résultat de clôture 2024				51 747,17 €

Les déchetteries sont accessibles à tous les habitants

Il est demandé de venir 15 minutes avant la fermeture afin d'avoir le temps de décharger vos déchets.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

	Corbigny	Brinon/Beuvron		Tannay	
		Eté	Hiver	Eté	Hiver
		01/04 AU 30/09	01/10 AU 31/03	01/04 AU 30/09	01/10 AU 31/03
Lundi	9H00-12H00 13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00	9H00-12H00	9H00-12H00
Mardi	9H00-12H00 13H30-17H00	9H00-12H00	Fermée	13H30-17H00	Fermée
Mercredi	9H00-12H00 13H30-17H00	9H00-12H00	9H00-12H00	13H30-17H00	13H30-17H00
Jeudi	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Vendredi	9H00-12H00 13H30-17H00	9H00-12H00	9H00-12H00	13H30-17H00	13H30-17H00
Samedi	9H00-12H00 13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00	9H00-12H00	9H00-12H00

CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je protège mon chargement quand je me rends à la déchetterie.
- Pour gagner du temps, je trie tous les déchets selon leur catégorie.
- Je prépare mon pass' déchetterie.
- Où récupérer mon pass' déchetterie ? Auprès de la mairie de mon domicile. Une question ? Contactez le 03.86.20.23.36.
- Sur site, je respecte la vitesse et les autres usagers.
- Je demande au gardien en cas de doute.
- Les animaux ne sont pas autorisés sur site.
- Déchets refusés : déchets d'activités de soins (à déposer en pharmacie), amiante, véhicules hors d'usage, cadavres d'animaux, déchets explosifs et/ou radioactifs.
- Certains de vos objets peuvent être réutilisés et bénéficier d'une seconde vie ! Pensez à les déposer à la ressourcerie.

Les commissions

Travaux

Membres de la commission :

Grégory BRADE, Dominique MAUPOU,
Jean François NANDROT, Claude RAPPENEAU,
Bruno PIFFRET et Jan de BEER

Deux radars pédagogiques ont été installés récemment, route de Prémery et route de Saint-Saulge, afin de sensibiliser les usagers à leur vitesse et ainsi contribuer à ralentir le trafic et améliorer la sécurité.

La réfection du logement situé au premier étage de la mairie a débuté. Les travaux d'isolation, de plâtrerie, de peinture et de revêtement de sols ont été confiés à l'entreprise Alain Namont de Montceaux-le-Comte, tandis que l'électricité et la plomberie sont réalisées par l'entreprise David Merle de Germenay.

Le logement devrait être disponible à la location au début de l'année.

Enfin, la démolition de la maison Beuchet et de la boucherie est prévue pour début janvier. Ces travaux sont confiés à l'entreprise Stéphane Gauthier de Champallement.

Grégory, Dominique, Jean-François, Claude, Jan et Bruno



Fleurissement

Membres de la commission :

Marie Thérèse ROUMY, Brigitte SERGETIER,
Béatrice GACQUERE et Dominique MAUPOU

Cette année, le fleurissement n'a vraiment pas été une réussite. Entre la chaleur excessive et le manque d'eau, il n'a pas été facile de gérer.

Nous avons retiré les rosiers autour du monument aux morts, car ils étaient très vieux et dépérissaient. Ils ont été remplacés par du millepertuis : attendons qu'il pousse pour former une belle haie jaune !

En tout cas, merci à toutes les personnes qui s'investissent pour le village : l'entretien, l'arrosage et le fleurissement de leur maison, c'est déjà beaucoup.

Brigitte, Béatrice, Dominique et Marie-Thérèse



Chemins et cimetière

Membres de la commission :

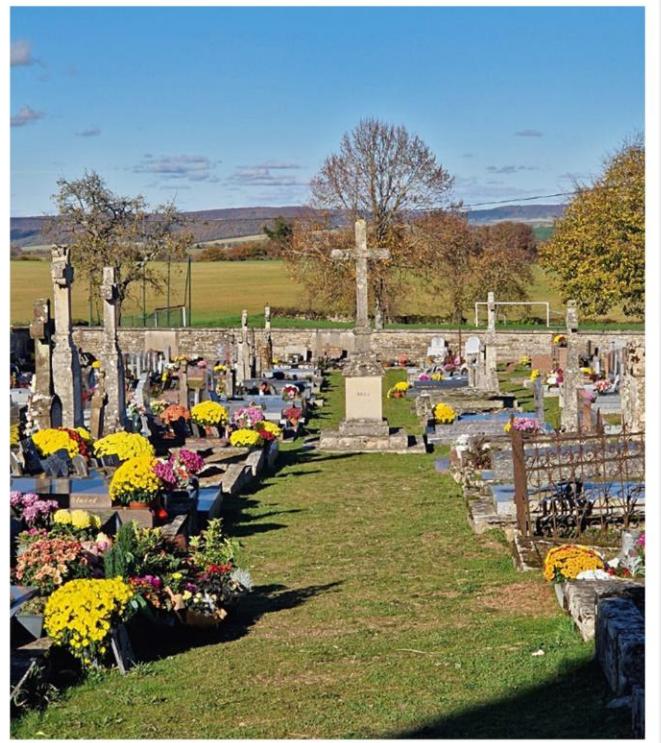
Brigitte SERGETIER, Claude RAPPENEAU, Dominique MAUPOU, Marie Thérèse ROUMY, Jean François NANDROT et Jan de BEER

Cimetière

La végétalisation de notre cimetière prend forme, comme vous pouvez le constater sur la photo.

Il devient un espace naturel et serein, propice au recueillement et à la mémoire de nos défunt.

L'équipe municipale se réjouit de ce choix écologique, qui redonne au lieu un aspect authentique, rappelant celui du XIX^e siècle.



Chemins

Pas de changement concernant les chemins cette année, mais la municipalité tient à remercier une nouvelle fois les personnes qui prennent le temps de les entretenir. C'est très apprécié, merci à elles.

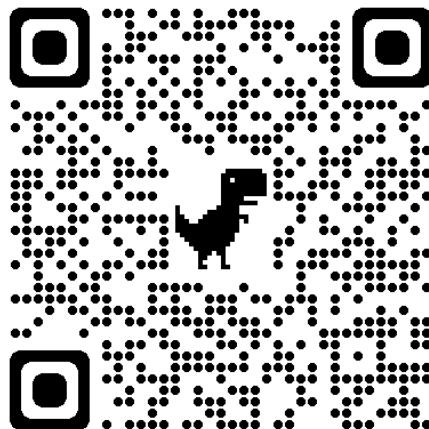
Brigitte, Claude, Dominique, Marie-Thérèse, Jan et Jean François

Communication

Membres de la commission :

Dominique MAUPOU, Jan de BEER et Bruno PIFFRET

Version numérique du bulletin municipal :



<https://www.saintreverien.com/Journal%202025.pdf>

Nous espérons que ce numéro 27 vous plaira.

Nous restons toujours ouverts à vos suggestions pour faire évoluer votre bulletin.

En attendant, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2026 !

Dominique, Jan et Bruno

Bois et Forêt

Membres de la commission :

Jean François NANDROT, Claude RAPPENEAU, Dominique MAUPOU, Marie Thérèse ROUMY et Grégory BRADE

L'affouage 2025-2026 est constitué de houppiers sur la parcelle n° 4. Vingt-quatre affouagistes sont inscrits et le tirage au sort sera effectué après le marquage, en fonction des disponibilités de l'agent de l'ONF.

En octobre, des chênes de la parcelle n°1 ont été vendus à la scierie Petitrenaud.

Au préalable, des travaux sylvicoles ont été réalisés sur cette parcelle.

Claude, Dominique, Marie-Thérèse,
Grégory et Jean François



Champignons Armillaria tabescens (miel)

Fêtes et Cérémonies

Membres de la commission :

Marie Thérèse ROUMY, Béatrice GACQUERE, Brigitte SERGETIER et Bruno PIFFRET

Voici les rendez-vous qui ont rythmé la vie de notre commune en 2025, organisé par la commission. Des moments conviviaux, culturels et festifs pour se retrouver et partager ensemble.

- 18 janvier : Galette des Rois
- 8 février : Préparation d'une bande-son par la Camosine, avec les habitants, pour la mise en valeur de notre église dans le cadre du projet UNESCO
- 21 avril (Pâques) : Chasse aux œufs pour les enfants
- 8 mai : Honneur aux anciens combattants
- 18 mai : Concert de chants grégoriens à l'église
- 20 mai : Comité Territorial – Visite de la Fédération des Sites Clunisiens
Journée de travail en commun pour divers projets à mettre en place
- 1^{er} juin : Repas des aînés
- 5, 6 et 7 juillet : Assemblée Générale de la Fédération Européenne à Agen

- 8 juillet : Accueil des Jeunes Francophones Européens pour découvrir notre patrimoine local (site de Compierre, anciennes carrières de Saint-Révérien, visite de l'église et du prieuré). Déjeuner à la salle de convivialité. Une journée bien remplie, les jeunes sont repartis fatigués mais heureux !
- 14 juillet : Fête Nationale
- 27 juillet : Brocante
- 9 août : Concert avec le Bach Ensemble Amsterdam
- 25 août : Concert Musiques et Danses sur le parvis de l'église
- 13 septembre : Concert Ligériennes, ensemble vocal féminin
- 20 et 21 septembre : Journées du Patrimoine : Conférence sur l'histoire de l'église et de son prieuré, l'un des quatre plus importants de la Nièvre
- 11 novembre : Honneur aux anciens combattants
- 20 novembre : Débat/spectacle Tiam'

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation de ces événements et à vous, habitants, pour votre présence et votre enthousiasme.

Continuons à faire vivre notre commune dans la convivialité et le partage. Nous vous attendons nombreux pour les prochains rendez-vous en 2026 !

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2026.

Béatrice, Marie-Thérèse, Bruno et Brigitte

Gite Pèlerins

Saint-Jacques de Compostelle

Le gîte des pèlerins de Saint-Révérien a connu une excellente année 2025, marquée par un début fulgurant.

Le mois de mars, qui correspond généralement au lancement du pèlerinage, s'est révélé très prometteur avec un nombre d'inscriptions supérieur à celui de l'année précédente.

Jamais dans l'histoire du refuge autant de pèlerins ne s'étaient présentés dès les premières semaines, et cet afflux s'est poursuivi jusqu'au mois de mai, lorsque s'est installée une longue période de beau temps.

On aurait dit que les pèlerins avaient anticipé la chaleur à venir et souhaitaient éviter à tout prix la période de canicule.

Celle-ci fut suivie par quelques semaines de météo incertaine, plutôt pluvieuse, qui n'incitait guère à parcourir le chemin de Compostelle. Cette observation conduit à penser qu'un grand nombre de pèlerins a choisi de partir tôt dans l'année pour avoir le temps d'atteindre l'Espagne, tandis qu'un autre groupe s'est lancé avec un objectif différent : effectuer seulement quelques étapes, tester un tronçon pour savoir s'ils seraient capables d'aller jusqu'au bout car il faut le rappeler, Santiago se trouve encore à 1 800 kilomètres de notre village.

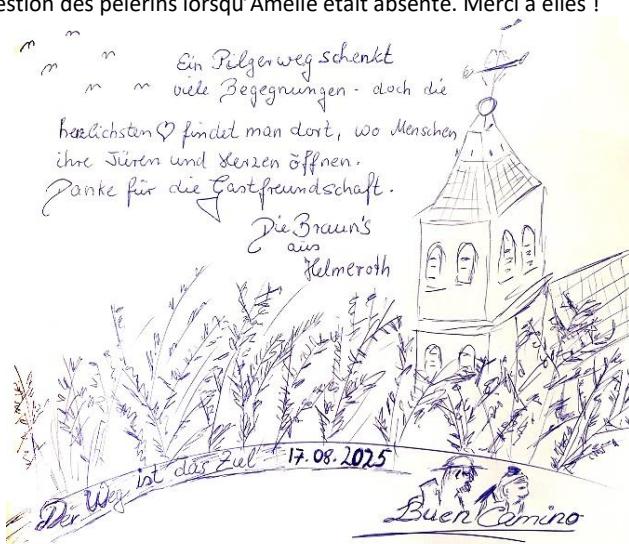
Malgré les aléas climatiques, la saison 2025 nous a apporté un total de 464 pèlerins, soit une diminution de 43 personnes par rapport à l'année précédente. Cette baisse d'environ 9 % a également été constatée dans les autres refuges avec lesquels nous sommes régulièrement en contact durant l'été.

Tous s'accordent à dire que l'engouement pour le pèlerinage tend à se stabiliser après le succès sans précédent qui a suivi la période post-Covid.

Le tronçon Vézelay–Nevers conserve toutefois la faveur des pèlerins désireux de « tester » le chemin : un parcours d'une semaine, alternant étapes courtes et longues, refuges privés et publics, campings ou autres lieux d'hébergement.

Cette année a surtout été marquée par la longue absence de Patrick, notre épicer pour des raisons de santé. Bien qu'il ne fasse pas partie de notre équipe de gestion à proprement parler, Patrick Belhocine est lié à notre refuge car sa présence quotidienne et ses échanges fréquents avec les pèlerins en ont fait un trait d'union essentiel dans l'organisation du gîte. Durant cette période, nous avons dû prévenir les pèlerins que l'épicerie était fermée faute de gérant. Nous avons pleinement mesuré l'importance de son rôle dans notre fonctionnement. Il est maintenant revenu en pleine forme.

Il faut surtout remercier Amélie Geay pour l'accueil, l'entretien et la gestion au quotidien du gîte et Brigitte Sergetier pour l'accueil et la gestion des pèlerins lorsqu'Amelie était absente. Merci à elles !



Saint-Révérien N°27

Quelques informations sur l'année écoulée :

- Une tendance qui s'est encore accentuée cette année, la proportion de retraités parmi les pèlerins continue d'augmenter et atteint 74 %.
- Deux enfants, un garçon de 7 ans et une fille de 9 ans, accompagnés de leurs parents en route pour Nevers, ont été les plus jeunes pèlerins signalés sur le trajet. Aucun pèlerin n'a dépassé l'âge de 80 ans cette année.
- Pour la première fois, le nombre de pèlerins venant des pays nordiques a surpassé celui des pèlerins français.
- Sporadiquement, un Anglais ou un voyageur d'un autre continent se présente au refuge. La majorité des pèlerins vient de France ou des pays limitrophes (y compris les Néerlandais).
- Cette année, nous avons accueilli davantage de pèlerins ayant commencé leur périple non pas à Vézelay, mais directement depuis leur domicile, ce qui signifie qu'ils avaient déjà parcouru un grand nombre de kilomètres avant d'atteindre la route officielle.
- Grande nouveauté : pour la toute première fois, nous avons reçu des pèlerins sur leur chemin du retour. Ils revenaient de Compostelle pour regagner leur domicile quelque part en Europe. Ceux-là rejoignent vraiment la tradition des pèlerins d'autrefois, contraints de faire l'aller et le retour à pied faute d'autres moyens de transport.

Pour conclure, un florilège d'extraits du livre d'or, destiné avant tout à l'équipe d'accueil qui, encore une fois cette année, a accompli un travail remarquable, comme en témoignent les dizaines de remarques élogieuses. Voici quelques extraits :

« Merci pour cet accueil si réconfortant sur notre chemin. Une pause tellement ressourçante dans un véritable havre de paix !
Merci Amélie pour tout ce que vous faites et on repassera pour goûter ces fameux petits fromages 😊 Longue vie à vous. »
Violaine, 07 août 2025

« Que j'ai apprécié cette halte, ce petit village et sa magnifique église. Merci pour la visite guidée qui m'a permis d'entrer, un peu, dans l'univers de cette si belle église. Une mise en bouche qui donne envie d'en connaître encore plus. »
Emmanuelle de Louvain la neuve (Belgique), 24 juillet 2025

« Merci Saint Révérien pour ce logement si paisible qui m'a permis de recharger mes batteries et retrouver la joie dans mon cœur pour poursuivre le chemin. Merci à Jan et Catherine pour vos si belles présences et merci à l'énergie de ce beau village. »
Delphine de Bruxelles, 23 juillet 2025

« C'est un cadeau extraordinaire que de pouvoir être accueilli dans ce lieu. Avec la présence du soleil et de ce petit jardin. C'est le paradis. Un orchestre d'Amsterdam répétait dans l'église du Bach. J'ai vraiment été gâté ! Merci à vous tous qui permettez que cet accueil pèlerins reste, vous n'imaginez pas combien vous rendez des gens heureux ! Dieu vous bénisse. » Frédéric Debba, août 2025.

« Merveilleux petit village, puisse t'il voir venir plein de nouvelles générations pour transmettre son héritage. Vive la France. »
Lionel, 30 juillet 2025

Jan de Beer, régisseur

École

Notre école primaire a une classe unique dans l'académie de Dijon, zone A.

Elle fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec la commune de Guipy.

Le cycle 1, maternelle et CP, est à l'école de Guipy tandis que les cycles 2 (CE1 et CE2) et 3 (CM1 et CM2) se trouvent à Saint-Révérierien.

École Primaire de Saint-Révérierien : une rentrée dynamique !

C'est avec un grand plaisir que j'ai retrouvé les élèves dès le 1^{er} septembre.

Cette année, l'école fait le plein puisqu'elle compte cinq élèves de plus que l'an dernier, soit 19 enfants répartis sur quatre niveaux :

- CE1 : 8 élèves
- CE2 : 4 élèves
- CM1 : 4 élèves
- CM2 : 3 élèves

Des projets communs pour le RPI

Comme chaque année, Saint-Révérierien et Guipy travailleront ensemble sur des projets communs.

Les thèmes retenus sont :

- La protection de l'environnement
- Le Moyen Âge, qui sera mis en valeur dans les spectacles de Noël et de fin d'année présentés par les élèves du RPI.

Un séjour pédagogique pour les CM2

Les trois élèves de CM2 se joindront à leurs camarades de Corbigny et de Cervon pour un **séjour à Paris**, ponctué de visites dans des musées pédagogiques en lien avec leur programme de français, d'histoire et de sciences.

Une belle façon d'apprendre autrement !

Un voyage dans le temps

Pour clore l'année, les élèves termineront leur voyage dans le temps par la visite du site de Guédelon en lien avec le thème du Moyen Age.

Maitresse Nathalie



Photo Rentrée septembre 2025 (© JdC Droits réservés)



Spectacle de fin d'année du 28 juin 2025 à Guipy

Associations

Amicale des Anciens Pompiers de Saint-Révérieren

- **Président :** Christian MAURICE
- **Secrétaire :** Christophe LECHAUVE
- **Trésorier :** Didier SAVE

Bonjour à tous,

2025 va se finir, une nouvelle année se présente à nous, en espérant qu'elle soit meilleure.

Les anciens pompiers de votre village se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne santé pour toute votre famille.

Le Président
Christian Maurice



Saint Révérieren, Noël 2019 (© JdC Droits réservés)

La Chasse de Saint-Révérieren

Association communale des chasseurs de St Révérieren

Association loi 1901 créée le 25 mars 1994

Saison 2025-2026

Nouveau bureau :

- **Président :** Alexandre ROUSSEAU
- **Vice-présidente :** Catherine FINOT
- **Secrétaire :** Bruno DUPARD
- **Trésorier :** Serge SAUCILLON

L'association compte 20 actionnaires, dont 8 demi-actions.

La superficie du territoire est de 555ha82, composée principalement de plaines et de bois dont 91ha74 de communaux inscrits à l'Office National des Forêts.

La chasse se déroule du 11 octobre 2025 au 28 février 2026. Les jours de chasse sont les samedis et dimanches, le calendrier affiché en mairie.

En cas de dégâts dans les cultures et prairies, des battues d'éloignement peuvent être organisées hors période.

Pour plus d'informations, vous avez la possibilité de consulter le site internet de la Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre : <http://www.chasse-nature-58.com/>

Pour des raisons de sécurité et conformément au bail signé avec la commune, l'entretien des lignes de tir est pris en charge par l'Association des Chasseurs de Saint-Révérieren.

Je tiens, aux noms de tous les actionnaires, à remercier M. Patrick HEROUART pour ses 25 années passées comme secrétaire et trésorier de l'association.

Ton sérieux et ta rigueur ont toujours été appréciés. Nous te souhaitons une excellente deuxième retraite et encore beaucoup d'années à nos côtés.

Nous avons une pensée pour M. Edouard DHE, qui nous a quitté le 22 octobre à 94 ans. Edouard était un pilier de l'association.

L'ensemble des chasseurs se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2026.

Le Président
Alexandre ROUSSEAU



Promeneurs, soyez prudents les jours de chasse, dans les bois de la commune, portez un gilet de couleur vive ou fluo.



- **Président :** Christian MAURICE
- **Secrétaire :** Michel OLLAR
- **Trésorier :** Robert DESCHAINTRE

Bonjour,

C'est moi, Cochonnet, cela faisait longtemps que nous n'avions pas échangé. Mais avant de vous faire part de notre activité cette saison, j'ai choisi de faire un peu d'histoire.

La pétanque (dérivée du jeu provençal) est née en 1907 à La Ciotat. Le champion de jeu provençal, Jules Hugues dit Lenoir, ne pouvant plus effectuer la course d'élan nécessaire au jeu provençal à cause de rhumatismes, a dessiné au sol un cercle d'environ 50 cm de diamètre et a commencé à jouer les pieds tanqués. La pétanque était née. Cependant, il faudra attendre le premier concours officiel en 1910 à La Ciotat pour que le mot soit homologué. Le terme "pétanque" vient des mots de l'occitan provençal "pé" qui signifie "pied" et "tanca" qui signifie "pieu". Les deux mots assemblés donnent en français régional l'expression "jouer à pétanque" ou encore "pés tanqués", c'est-à-dire avec les pieds ancrés sur le sol, contraire au jeu provençal où le joueur peut prendre de l'élan.



Jules Hugues dit Lenoir est à droite de la photo.



On referme la page Histoire, revenons à nos activités.

Dès que le temps a été clément, nous nous sommes précipités sur le Champ de Foire les mercredis et samedis, et les parties en doublette ou triplette se sont enchaînées à un rythme endiablé. La fréquentation a été plus que bonne : entre 8 et 14 joueurs.

Pendant les périodes de mauvais temps, nous avons — avec l'obligeance de Mme le Maire et son Conseil — intégré une salle chauffée mise à notre disposition. Les parties de belote et de tarot se sont déroulées dans une ambiance à la « Pagnol ». Les Escartefigues, Panisse, César et le Lyonnais M. Brun n'auraient eu qu'à bien se tenir...

Le Club a participé à un tournoi organisé par le Club de pétanque de Saint-Saulge. Les échos concernant notre participation qui me sont revenus sont tout à fait honorables.

Cette fin de saison a vu notre Club s'enrichir de 4 nouveaux membres actifs. Notre ami Hervé a été nommé membre honoraire, petit geste au regard de la lutte qu'il mène contre sa maladie, mais geste d'amitié sincère et unanime de ses collègues du Cochonnet. Force et courage à notre ami.

Un projet de terrain de pétanque a été lancé avec l'accord de Mme le Maire. Les premiers croquis ont été réalisés, un avant-projet sommaire doit être établi d'ici le 15 décembre avec un estimatif des travaux.

Le Cochonnet et tous les membres du Cercle remercient une nouvelle fois Mme le Maire et son Conseil pour les soutiens qu'ils nous apportent.

Nous arrivons bientôt aux fêtes de fin d'année et moi, Cochonnet, au nom de l'ensemble des membres du Club, je souhaite à toutes et à tous mes vœux de santé et de bonheur.

Le Cochonnet

Le Cercle du Cochonnet – 1, route de Prémery – 58420 Saint-Révérierien

Jeunesse Sportive de Saint-Révérien ***J.S.S.R.***

Le Bureau

- **Président :** Michel GIBKI
- **Vice-présidents :** Fabien DULIEU - Quentin METTENDORF
- **Trésorière :** Florence PROVOST
- **Trésorière adjointe :** Laetitia MONIN
- **Secrétaire :** Sandrine GIBKI
- **Secrétaire adjointe :** Lucie COLOMINES
- **Membres :** Benoit GUYOT - Denise GIBKI - Chloé PEUTOT
- **Arbitre auxiliaire :** Florence PROVOST
- **Entraîneurs :** Olivier PROVOST - Quentin METTENDORFF

L'assemblée générale s'est tenue au stade en plein air avec le soleil et la chaleur avec les joueurs, joueuses, dirigeants, membres du conseil municipal et Jeannot DUCROT président de CS Corbigny.

Équipe senior masculin :

Pour la saison 2024/2025 nous avons renouvelé l'entente avec Corbigny tout comme la saison dernière. La saison dernière nous avons fini 7ème du championnat.

Pour cette nouvelle saison, nous sommes de nouveau en entente avec Corbigny. Cette dernière marche très bien. Les garçons sont au nombre de 10 avec 1 moins de 20 ans.

Les entraînements ont lieu le mardi et vendredi à Corbigny.

Classement D3 Poule B, saison 2024/2025 :

- 1- Esn 58 2 – 51 pts
- 2- Chatillon 1 - 45 pts
- 3- Tannay 1 – 36 pts
- 4- Coulanges Nevers Us 3 – 34 pts
- 5- Lormes Us 1 – 32 pts
- 6- Saint Seine 1 – 26 pts
- 7- **Ent. Saint-Révérien Corbigny 1 – 19 pts**
- 8- Ent. Corancy/Château 1 – 10 pts
- 9- Sauvigny Us 1 – 5 pts
- 10- S.S. St Saulge 1 – 8 pts

Classement D3 Poule B provisoire, saison 2025/2026 :

Au 8 décembre :

- 1- FC Decize 3 – 19 pts
- 2- St Seine – 13 pts
- 3- Lormes US – 12 pts
- 4- Chatillon – 11 pts
- 5- Nevers-Challuy-Sermo 3 – 9 pts
- 6- C.E. Imphy 2 – 9 pts
- 7- **Ent. Saint-Révérien Corbigny 1 – 7 pts**
- 8- Saint Martin Olympique – 5 pts
- 9- Charrin 2 – 4 pts
- 10- A.S Cossaye – 1 pts



Équipe senior féminine :

2024/2025 saison en très large progrès puis les filles ont laissé derrière elles 2 équipes.

2025/2026 la saison a un effectif de 15 filles avec 1 fille de moins de 20 ans, une de moins de 19 ans et 2 de moins de 17 ans.

Les entraînements ont lieu le vendredi à 18h30 au stade de Saint-Révérien.



Classement Critérium Féminin 2 saison 2024/2025 :

- 1- Ent. Pouilly/Marzy 1 – 22 pts
- 2- Guérigny Urzy A.S. 1 – 21 pts
- 3- ESN 58 – 21 pts
- 4- Charrin 1 – 21 pts
- 5- Nevers Fc 3 – 16 pts
- 6- Saint-Révérien 1 – 7 pts**
- 7- Varzy 1 - 6 pts
- 8- FC Decize 2 – FG

Classement provisoire saison 2025/2026 au 18 novembre :

- 1 Ent. Corbigny Chateau - 15 pts
- 2 Brassy – 7 pts
- 3 Saint-Révérien – 6 pts**
- 4 Ent. AFGP58 – 1 pts

La Jeunesse Sportive de Saint-Révérien vous annonce l'arrivée de Baptiste CAMUSAT (photo ci-contre), jeune arbitre qui a réussi son examen au mois d'octobre et qui va officier pour le club. Bienvenue à lui.



Nous tenons à remercier la municipalité de Saint-Révérien pour leur aide financière et aux habitants de la commune qui réservent un accueil chaleureux à nos joueurs et joueuses lors de la vente des calendriers.

Nous tenons à remercier chaleureusement Cyril et Stéphane pour l'entretien régulier du terrain et de ses abords.

Le président, ses dirigeants et ses joueurs et joueuses présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année à toute la municipalité et à ses habitants.

A très bientôt derrière la main courante.

Retrouver toutes les infos de la JSSR, sur la page Facebook du club.

<https://www.facebook.com/Jeunesse-Sportive-de-Saint-Révérien-182766898563711/>



Actualités Communales

14 décembre 2024

L'Arbre de Noël des enfants et des aînés :

Comme chaque année depuis longtemps, le Père Noël est passé à Saint-Révérien. Après la panne de traîneau de l'an dernier, qui l'avait contraint à venir à pied, il a, cette fois, fait une arrivée remarquée à bord d'un tracteur de collection. Ses rennes, en repos bien mérité avant les grandes tournées de Noël, n'étaient pas du voyage.

Chargé de cadeaux, il a gâté les plus jeunes, mais aussi nos aînés de plus de 70 ans, dans une ambiance festive et chaleureuse.

En amont de cette arrivée magique, la municipalité, avec le soutien de nombreux habitants, avait organisé diverses animations et un goûter convivial, à destination des enfants comme des adultes présents.

Tout le monde est reparti le sourire aux lèvres, avec un cadeau ou des souvenirs plein la tête.

Merci Père Noel !

À l'année prochaine !



18 janvier 2025

Vœux de la municipalité et galette des rois :

Comme chaque année à cette période, la municipalité a tenu à inviter les habitants de la commune pour partager les vœux, mais aussi pour déguster la traditionnelle galette des rois dans la salle de convivialité.

Cette année, Dominique Maupou, notre maire, n'a malheureusement pas pu être présente en raison d'un problème de santé. Brigitte Sergetier a donc pris la parole pour présenter ses vœux à l'ensemble des habitants, en lisant un message que notre maire avait préparé.

Un moment chaleureux et convivial, fidèle à l'esprit de notre commune.



21 avril 2025

La chasse aux œufs de Pâques dans le bourg :

Le lundi de Pâques, la commune a organisé une chasse aux œufs dans le village.

Cette année, malgré une météo humide, les enfants ont participé avec enthousiasme et ont bien rempli leurs paniers.

À leur retour, un petit goûter convivial a été offert par la municipalité.

8 mai 2025

Honneur aux anciens combattants :

La municipalité de Saint-Révérien a rendu hommage aux anciens combattants à 11 h 30 sur la place de la mairie. Cette année revêt une importance particulière, puisqu'elle marque les 80 ans de la signature de la reddition des nazis à Reims.

Une vingtaine de personnes ont assisté à la cérémonie, qui s'est déroulée sous un temps frais mais ensoleillé et a duré une vingtaine de minutes.

Madame la Maire, Dominique Maupou, accompagnée de Brigitte Sergetier et Jean-François Nandrot, a déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts. Les textes ont ensuite été lus par les jeunes du pays, puis par Dominique Maupou, Brigitte Sergetier et enfin Jean-François Nandrot, qui a énuméré les noms de nos disparus lors des deux conflits. Une minute de silence a été observée.

La cérémonie s'est conclue par le verre de l'amitié, offert par la municipalité dans la salle de convivialité.



9 mai 2025

Grand nettoyage de notre église :

Le vendredi 9 mai, dès 9 h, un grand nettoyage de notre église a été réalisé par une vingtaine d'habitants du village, bénévoles pour l'occasion.

Dominique Maupou avait organisé les équipes et réparti les tâches pour un nettoyage complet, du sol au plafond.

Une laveuse de sol avait été louée et maniée avec dextérité par Jean-Paul Maupou, malgré la difficulté liée au poids de la machine.

Après quatre heures d'efforts, d'aspiration, de lustrage, de démontage, l'église avait retrouvé de belles couleurs et une agréable odeur de propre.



Un travail en profondeur. Une des équipes a démonté une ancienne estrade située derrière l'autel, qui gênait la perspective des six colonnes.

Sous les poutres, nous avons retrouvé les parties supérieures sculptées de l'autel, démontées lors de la construction de l'estrade.



- Un moment convivial

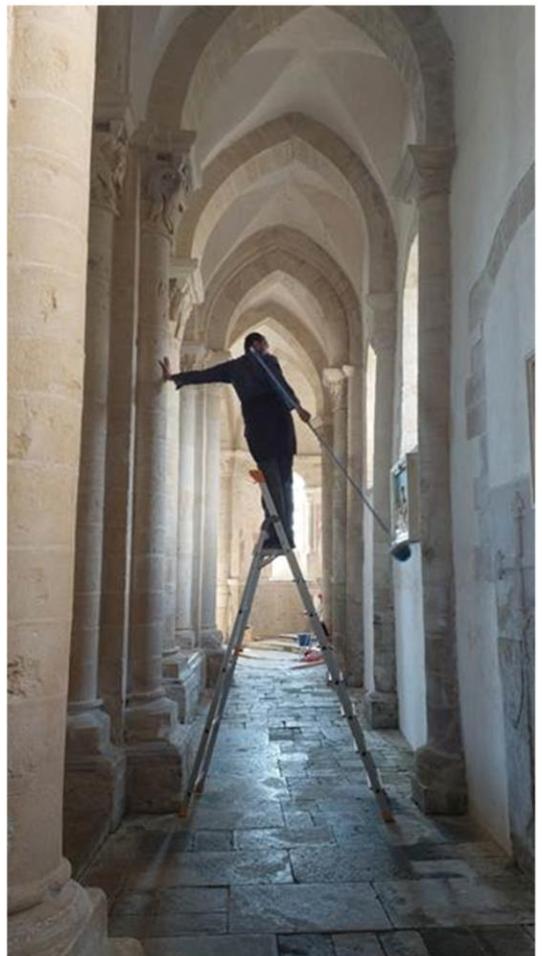
Après tout ce travail, les bénévoles se sont retrouvés dans la salle de convivialité pour partager un apéritif et un déjeuner en remerciement de leurs efforts.

Un grand merci à :

Vibeke Veenke ; Piert et Erwin De Jonge ; Amélie Geay ; Marie-Thérèse Roumy ; Céline Nandrot ; Stéphanie Prulière ; Émilie Freeza ; Annie et Yves Wirbel ; Philippe Cuny ; Rachid Bouda ; Astrid Bencze ; Balacz Buda ; Céline et Bruno Piffret ; Ghislaine Hareng ; Serge et Lydia ; Catherine et Jan de Beer ; Stella Ollar ; Michel Maillard ; Jean-Paul Maupou.

Merci également à Patrick Carion pour le prêt de son camion et pour avoir accompagné Jean-Paul à Nevers afin de récupérer la laveuse.

Enfin, un grand bravo et merci à Dominique Maupou pour la gestion de cette matinée.



18 mai 2025

Concert Dialogus :

La saison des concerts a débuté avec un premier rendez-vous musical donné dans l'église de Saint-Révérien, le dimanche 18 mai.

Dialogus, c'est un mélange audacieux : un dialogue entre des chants grégoriens et des sonorités électroniques. Ce moment unique nous a été offert par Mireille et Hervé Le Gouil, qui ont su créer une atmosphère de tranquillité, un véritable temps suspendu.

20 mai 2025

Saint-Révérien a accueilli le Comité Territorial de la Nièvre :

Sur proposition de Madame le maire, Dominique Maupou, la réunion du Comité Territorial de la Nièvre s'est tenue dans la salle de convivialité de Saint-Révérien.

Étaient présents les représentants des sites Vivre à Autun, Champvoux, Ville de La Charité-sur-Loire, Ville de Nevers et Saint-Révérien, ainsi que Christophe Voros, directeur de la Fédération, et Enrique Saiz, chef de projet UNESCO.

Ces derniers ont rappelé les perspectives du réseau clunisien autour de Cluny et de ses Sites clunisiens européens, dans le cadre de la candidature au Patrimoine mondial.

Les membres du Comité territorial ont détaillé les actions en cours, notamment en lien avec l'association Camosine, et bénéficiant du soutien du Département de la Nièvre, représenté par Amélie Foulet, cheffe du service des Musées et du Développement culturel, ainsi que par madame la sénatrice Nadia Sollogoub.

Pour une meilleure structuration des actions sur le territoire nivernais, une convention est en cours d'élaboration entre la Fédération Européenne et le Département de la Nièvre.

Cette démarche s'inscrit dans le programme Cultural Routes of the Council of Europe, Région Bourgogne-Franche-Comté.

📺 À voir : La vidéo rétrospective des événements qui se sont déroulés dans notre commune en 2024 est disponible sur YouTube en flashant le QR code si dessous avec votre smartphone.



1^{er} juin 2025

Repas des Aînés :

Comme chaque année, la municipalité de Saint-Révérier a offert aux aînés de la commune âgés de plus de 70 ans un repas festif, organisé le midi à la salle de convivialité.

Les plus jeunes ont également pu participer à ce moment convivial moyennant une contribution financière.

Trente-huit repas ont été servis grâce à l'implication des bénévoles et du conseil municipal, qui ont assuré un service impeccable.

Madame la Maire a prononcé un discours de bienvenue, l'occasion de partager les dernières nouvelles de la commune.

L'animation musicale était assurée par Patrick Carion, contribuant à l'ambiance chaleureuse de la journée.

La journée s'est prolongée par des parties de belote jusqu'à 19 h.

Un moment convivial et bon enfant, qui fut une réussite à tout point de vue !



8 juillet 2025

Saint-Révérier accueille des jeunes francophones du monde entier :

Cet été, 25 jeunes francophones ont élu domicile en Bourgogne-Franche-Comté durant les deux mois de vacances.

Une partie de leur séjour s'est déroulée dans la Nièvre, riche d'histoire et de patrimoine, organisé par le Lions Club de Clamecy. Le 8 juillet, ces étudiants et étudiantes ont passé la journée à Saint-Révérier, inscrit sur leur liste des lieux incontournables !

Ils sont arrivés à midi pour un déjeuner convivial dans la salle de convivialité, puis, à 13 h 30, ont visité l'église.



Avant d'y entrer, le groupe nous a offert une interprétation a cappella de l'hymne européen, qu'ils ont ensuite reprise dans le chœur de l'église.

Jan de Beer a assuré la visite guidée, présentant les différents chapiteaux.

Vers 15 h, avec un léger retard sur leur programme, le groupe est parti découvrir le site archéologique et les carrières. Les jeunes sont repartis ravis de leur journée et de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Ce groupe était composé d'une vingtaine de jeunes francophones venus des quatre coins du monde : Cuba, Kenya, Ouzbékistan, Mongolie, Biélorussie, Iran, Arménie, Brésil, Mexique, Vietnam, Pologne, Inde et Europe de l'ouest.



14 juillet 2025

Fête nationale, kermesse et repas républicain :



À l'occasion de la fête nationale, l'Amicale des anciens pompiers de Saint-Révérieren a organisé une kermesse proposant de nombreux jeux pour tous les âges, parmi lesquels le tir à la carabine et le casse-bouteilles.

À 20 h, le repas républicain, offert par la municipalité aux habitants de la commune, a été servi dans la cour de l'école et dans la salle de convivialité. Le buffet, préparé par le conseil municipal, se composait de diverses salades, de viandes froides et de glaces.

L'ambiance était chaleureuse et festive, animée par Joseph Caradec et sa guitare, qui a interprété de nombreux succès anciens et modernes tout au long de la soirée. Un grand bravo à lui !



De nombreux lots étaient à gagner, soit à la tombola, soit grâce aux enveloppes « toujours gagnantes ».

La soirée s'est terminée vers 23 h.



26 juillet 2025

Vernissage de l'Exposition de peintures avec Terre d'Arts :

L'association Terre d'Arts, présidée par Henri Calavia, a convié le Conseil municipal de Saint-Révérierien ainsi que les habitants du village au vernissage de son exposition, qui s'est tenu le samedi 26 juillet 2025 à 18 h dans la salle des mariages de la mairie.

L'exposition a été ouverte au public dès le lendemain, à l'occasion de la grande brocante du village, et a accueilli pas moins de 150 visiteurs.



27 juillet 2025

Le vide grenier annuel et fête médiévale :

Depuis de nombreuses années, la brocante de Saint-Révérierien se tient le dernier dimanche de juillet. Grâce à sa renommée, elle est devenue un rendez-vous incontournable.

L'édition de cette année a rencontré un vif succès, malgré une baisse du nombre d'exposants (100 contre 123 en 2024) due aux prévisions météorologiques défavorables. Heureusement, aucune précipitation n'a été enregistrée le dimanche.

La Jeunesse Sportive de Saint-Révérierien (JSSR) a assuré la restauration du midi ainsi que la buvette. Les équipements, tels que les barnums et le matériel de cuisson, ont été fournis par l'association Village en Fête.

Un grand merci à toutes les associations et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée !



L'équipe de la JSSR, parfaitement organisée, s'est chargée de la préparation des hamburgers.



Le stand des anciens pompiers, animé par Didier Delbove et Christian Maurice

Du 4 au 9 août 2025

Semaine baroque avec le Bach Ensemble Amsterdam :

Le samedi 9 août, notre église a accueilli le concert du Bach Ensemble Amsterdam, clôturant une semaine de résidence artistique intense débutée le 4 août. Chaque jour, les répétitions ont rythmé la vie du village : le matin était consacré à l'orchestre, l'après-midi au chœur, et le soir, jusqu'à 22 heures, les musiciens se retrouvaient pour les sessions *tutti*, réunissant chœur et orchestre.

En parallèle, des concerts de musique de chambre ont été donnés dans les villages de Vitry-Laché et Crux-la-Ville le jeudi 7 août. Ces représentations ont permis de faire rayonner la musique baroque au-delà de notre commune.

Le lieu de vie des artistes, aux Angles, s'est transformé en un espace de rencontre et de partage. Sous un barnum installé dans un verger, les musiciens ont vécu une semaine de travail intense, mais aussi de retrouvailles chaleureuses, dans une ambiance à la fois studieuse et détendue. La beauté des nuits étoilées et de la pleine lune a souvent prolongé ces moments, au détriment du sommeil, mais au bénéfice de l'inspiration.

Comme chaque année, l'église n'a pas pu contenir tout le public venu assister au concert. L'après-midi comme le soir, tous les bancs et chaises disponibles ont été mobilisés. Grâce à quelques ajustements improvisés, chacun a pu profiter du concert dans de bonnes conditions.

Ce succès témoigne de l'importance de l'événement pour notre village, mais aussi de la notoriété croissante du Bach Ensemble Amsterdam, qui se produit ici depuis maintenant huit ans.

Le concert s'est ouvert sur le motet *Komm, Jesu, komm* de Jean-Sébastien Bach, interprété par quatre solistes et le chœur. Ce chant religieux, destiné à un enterrement, évoque la fatigue de la vie et l'élévation de l'âme vers son Créateur, avec cette parole poignante : « *Monde, bonne nuit !* »

La précision musicale était remarquable, chaque note jouée avec une attention extrême. Un enregistrement réalisé par Bruno Piffret est disponible sur le site du village à la rubrique Actualités.

La cantate de Henry Du Mont, compositeur belge du XVII^e siècle et responsable de la musique religieuse à la cour de Louis XIV, a magnifiquement résonné dans notre église. Chaque note semblait faite pour ce lieu, révélant toute la richesse de son acoustique.

La dernière partie du concert a proposé une alternance audacieuse entre œuvres de Haydn et Bach, deux styles pourtant très différents. Les chefs de chœur et d'orchestre ont choisi des extraits de cantates et de la *Messe de Nelson*, un genre que les deux compositeurs maîtrisaient parfaitement.

Composée en 1798, cette messe est une réponse spirituelle à la victoire de l'amiral Nelson sur la flotte française, perçue par Haydn comme une intervention divine. Le *Benedictus* a particulièrement marqué les esprits par sa beauté saisissante.

Plus de 750 personnes ont assisté aux concerts, confirmant une fois de plus le rayonnement culturel de cet événement dans notre région.



Paulien Kostense, la cheffe d'orchestre et son ensemble



Michel Meijer, basse et chef de chœur (en gris)

La semaine s'est conclue par un vin d'honneur très apprécié, préparé avec soin par une équipe locale dont le talent et la générosité ont été salués par tous.

Jan de Beer

Pour plus d'informations sur l'Ensemble :

www.bachensembleamsterdam.nl



15 août 2025

Maquis Julien, hommage aux anciens résistants

Comme chaque année, la mairie et l'Association des anciens du Maquis Julien ont organisé un hommage en l'honneur des résistants qui ont défendu et libéré la Nièvre au péril de leur vie en août 1944. La journée a débuté à 8 h 30 par l'assemblée générale, présidée par Daniel Colas, dans la salle de convivialité.



Ensuite, une délégation composée de représentants de l'association, de Madame la Maire, des membres du conseil municipal et de quelques villageois a déposé une gerbe au monument aux Morts, puis à la stèle du square du Maquis Julien.



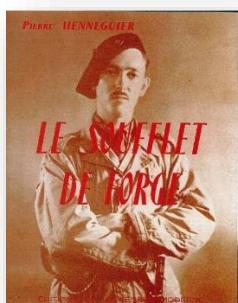
La délégation s'est ensuite rendue au cimetière pour déposer une fleur sur chacune des 16 sépultures de résistants :

- **Robert BERANGER** (sabotier) dit Sobate
- **Louis BUSSIERE** (menuisier) dit Le Gros
- **Émile DAGONNEAU** dit Gervais
- **Pierre DEMAY** (maçon) dit Marino
- **Fernand GRANGER** (agriculteur) dit Alain
- **Robert GUYOUT** (agriculteur) dit Touille
- **Marcel MONTARON** dit Edouard
- **René MONTARON** (forestier) dit Lutteur
- **Charles MOURRY** (agriculteur) dit Chatenay
- **Gaston PERRIER** (agriculteur) dit Yonne
- **Robert PERRIER** (maréchal) dit Odope
- **Raymond PETIT** (plâtrier) dit Guerche
- **Pierre PICHOT** (plombier) dit Kébir
- **Émile VANNIER** (instituteur) dit Legris
- **Leon SIMON et Paul THIONNET**, agents de liaison.

Enfin, l'association et une délégation municipale ont participé aux cérémonies regroupant plusieurs maquis, dont Julien, Mariaux et Daniel, à Crux-la-Ville, à 10 h 30.

Pour ceux intéressés par la grande histoire, Pierre HENNEGUIER a écrit 2 livres sur son histoire et celle de la résistance dans la Nièvre au cours de la 2^{ème} guerre mondiale.

"Le soufflet de forge" et "Présent pour eux" sont disponibles à l'achat en mairie.



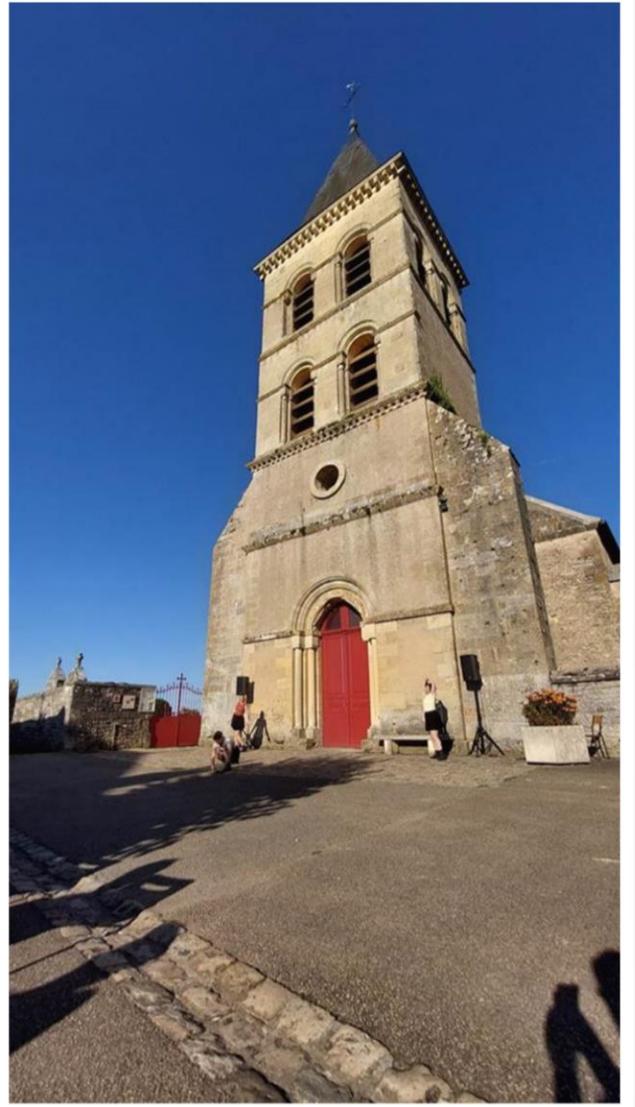
25 août 2025

Concert Compagnie Arkhè Meta :

Performance artistique sur le parvis de l'église de Saint-Révérieren

Le lundi 25 août, Saint-Révérieren a accueilli une performance artistique mêlant danse contemporaine et musique live, dans un cadre aussi lumineux qu'inspirant. La flûtiste Anaïs Guimard, déjà appréciée du public local pour son concert donné à la même période en 2024, a enchanté les spectateurs avec les sonorités délicates de sa flûte traversière.

La chorégraphie, portée par Isabelle Franques et Anne-Charlotte Le Bourva, également créatrice du spectacle, a offert une interprétation sensible et poétique, en parfaite harmonie avec la musique.



Installée sur le parvis de l'église, baignée par le soleil, la scène a bénéficié d'une lumière naturelle exceptionnelle, donnant lieu à des clichés photographiques lumineux.

À la fin de la représentation, les interprètes ont invité les spectateurs à participer à un exercice de danse.

La représentation s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'un vin d'honneur, permettant aux artistes et au public d'échanger dans la simplicité et la bonne humeur.



13 septembre 2025

Concert Paysages Romantiques :

Le samedi 13 septembre, à 20 h, s'est tenu le dernier concert de la saison musicale de Saint-Révérierien. Il a été donné par Ligérianes, ensemble vocal féminin dirigé par Jean-Charles Dunand, dans notre église.

Ce concert a séduit le public par la qualité exceptionnelle des voix et la richesse des harmonies. Une atmosphère empreinte d'émotion et de sérénité a enveloppé l'église, offrant aux spectateurs un moment musical inoubliable.

L'ensemble a proposé une escapade musicale éclectique, de l'Europe à l'Équateur, avec des œuvres sacrées et profanes, d'hier à aujourd'hui :

Brahms - Reger - Caplet

Schmitt - Schumann - Ešenvalds

Gounod - Suárez - Poulenc



20 et 21 septembre 2025

Journées du Patrimoine :

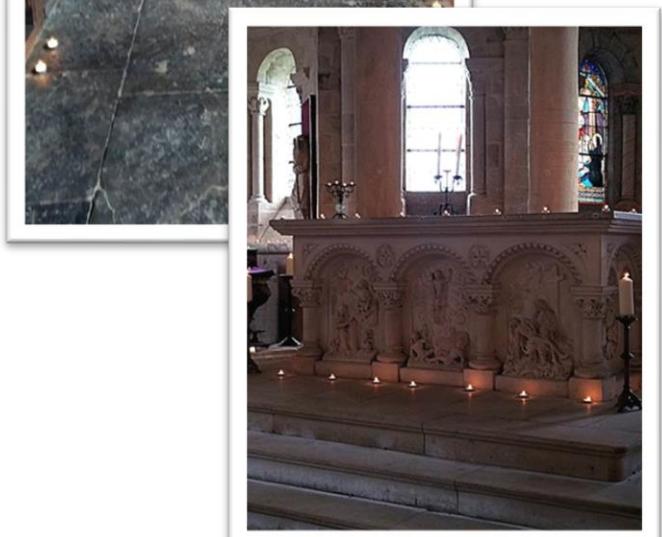
Cette année encore, les Journées du Patrimoine ont été l'occasion de mettre en lumière notre église, site clunisien inscrit à la candidature UNESCO.

Tout au long du week-end, les visiteurs ont pu profiter de visites guidées ou libres, découvrant la richesse historique et architecturale de ce lieu emblématique.

Samedi, dans l'après-midi, Madame la Maire a rappelé l'importance de la candidature UNESCO, avant de laisser la parole à Nicolas Meslin, historien médiéviste, pour une conférence passionnante d'1 h 30. Chaque intervention a apporté un éclairage différent, captivant les auditeurs par la précision des explications et la passion du conférencier.

Le samedi soir à 19 h, la visite guidée à la chandelle a plongé l'église dans une atmosphère médiévale unique. À la lueur des bougies, les participants ont vécu un moment hors du temps, empreint d'émotion et de convivialité.

La deuxième conférence, le dimanche, a été tout aussi enrichissante, suivie d'un temps d'échange autour d'une soupe partagée. Surprise et fierté pour notre village : des Clunisiens venus spécialement ont exprimé leur admiration pour notre église, repartant « subjugués » par la beauté du site.



11 novembre 2024

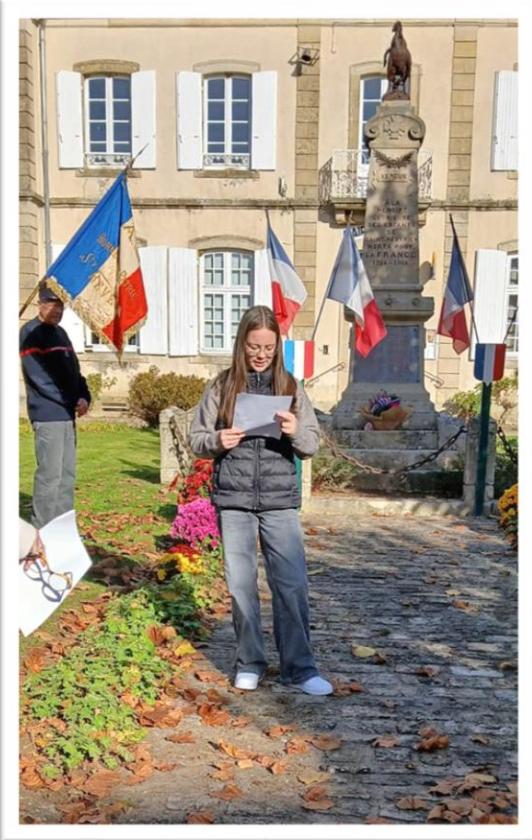
Honneur aux anciens combattants :

Une dépose de gerbe a eu lieu à 11 h 30 devant le monument aux Morts de la commune, place de la mairie, en présence de Madame le Maire, du conseil municipal, des pompiers et des enfants du village.

Charline, une jeune habitante, a lu le traditionnel message de l'UFAC.

Une vingtaine de villageois sont venus se recueillir. Un grand merci aux habitants, ainsi qu'à l'Amicale des anciens sapeurs-pompiers de Saint-Révérierien, toujours fidèles à nos cérémonies.

La cérémonie s'est poursuivie par un vin d'honneur dans la salle de convivialité, qui s'est achevé vers 12 h 30.





20 novembre 2025

Débat spectacle, compagnie TAIM' :

À la demande du Centre Social de Brinon sur Beuvron, un débat-spectacle s'est tenu dans la salle de convivialité devant les élèves de l'école de Brinon et les habitants du canton.

Avant le spectacle, vers 9 h, une cinquantaine de spectateurs et de participants ont été accueillis autour d'un petit-déjeuner offert par la municipalité.

Le spectacle, intitulé "*Un nouveau monde, en plus joli*" de Sylvain Levey, est un récit-manifeste poétique. Ce projet est soutenu par le Conseil départemental de la Nièvre dans le cadre de la mission "Transition climatique".

Marie Tessier, metteuse en scène, et Nicolas Naudet, de la Compagnie TAIM', ont interprété cette œuvre poétique.

L'histoire met en scène Brune, une adolescente d'un village nivernais qui lutte pour sauver les platanes "frères Kennedy" que son père veut abattre. Entre deuils, premières expériences et engagement écologique, elle rêve d'un monde plus beau et solidaire.

Un grand merci aux responsables qui ont bravé la neige ainsi qu'à l'équipe de la bibliothèque de Nevers.

Les enfants ont été très sensibles et réceptifs au débat qui a suivi : ils ont posé et répondu à de nombreuses questions en lien avec le thème.

Un beau moment de partage, merci à tous !

Du bonheur et de la tristesse !

Ils sont venus vivre à Saint Révérier :

M. SAUZE (Rue de la coulerie)
M^{me} CHARBONNEAU (rue de la fontaine)
M^{me} CHEVALIER (La Chaume du Coupop)
M. LEON (grande rue)

Mariages :

M^{me} Aurélie BARBE et de M. De ALMEIDA Mathieu, le 12 juillet
M^{me} Honorine ROCHE et M. Adrien LEBLANC, le 22 novembre

Félicitations aux jeunes mariés.

Naissances :

Mya LEGRAS, le 14 mars
Eden LEFEVRE, le 10 juillet
Emet CARADEC, le 23 novembre

Félicitations aux parents.

Décès :

M. Serge DUBERT, le 15 janvier
M^{me} MOREE, le 16 avril
M. TCHAN, le 25 avril
M. Jean-Claude LEQUEUX, le 14 juillet
M^{me} Karin KLEINJAN, le 30 avril
M. Edouard DHE, le 22 octobre

Qu'ils reposent en paix.

Vous ne figurez pas sur cette liste ?
Nous serions heureux de faire votre connaissance.
Venez nous rencontrer à la mairie.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 4 février 2026 sur Internet ou 6 février 2026 en mairie.

Les deux tours des élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Un petit mot sur l'avancée de notre dossier UNESCO, en partenariat avec le Comité Local et le Comité Territorial du Nivernais-Morvan.

Participants, Comité Local :

- Michel Geoffroy
- Nicola Meslin
- Jeanne Billiard
- Frédéric Lajeunesse (collaborateur de Mme la Sénatrice)
- Marie-Thérèze Roumy
- Astrid Bencze
- Dominique Maupou
- Jan de Beer
- Bruno Piffret

Participants, Comité Territorial :

- Le Comité Local
- Amélie Foulet (Département)
- Laure Barreau (Département)
- Élisabeth Rouard (Champvoux)
- Mme Asleaume (Beard)
- M. Bigot (La Charité-sur-Loire)
- La Ville d'Autun
- La Ville de Saulieu

Nous travaillons régulièrement sur des recherches locales qui nous réservent des découvertes passionnantes.

D'ailleurs, ceux qui ont assisté à la conférence lors des Journées du Patrimoine ont pu découvrir les tenants et aboutissants de la vie monastique de notre prieuré.

Un travail commun avec le Comité Territorial est en cours pour réaliser des actions conjointes en vue de valoriser nos sites et les faire découvrir.

La Fédération des Sites Clunisiens est en attente de la validation du ministère de la Culture.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que Christophe Vorros, directeur de la Fédération, vient d'être nommé Chevalier des Arts et des Lettres : une distinction bien méritée au regard du travail accompli avec passion. Bravo Christophe, nous sommes très fiers de vous !

Nous attendons la date de notre prochain séminaire, qui se tiendra à Souvigny au mois de mai.

Espérons que nous aurons de bonnes nouvelles d'ici là !

Dominique Maupou

Petite Histoire du Flottage de Bois

Les Petites Rivières : Le Sauzey et le Beuvron

Eh oui, Saint-Révérien a, modestement, participé à la grande aventure du flottage de bois sur les petites rivières !

Dans le *Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy* (1977), M. Guy Tuillier a réalisé une étude détaillée des sources et de l'état des recherches :

- Sources manuscrites avant et après 1789
- Sources imprimées avant et après 1789
- État des travaux aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles

Il précise notamment que certaines archives, comme celles des compagnies intéressées au flottage, n'ont jamais été exploitées.

Les Origines :

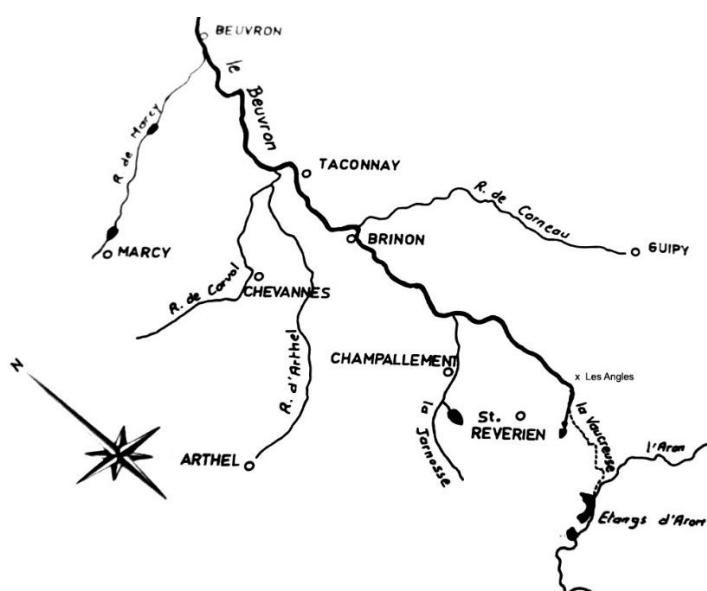
Dès le XIV^e siècle (et peut-être avant), il existait à Paris des mouleurs et jurés asservis chargés de mesurer à l'anneau les bûches "bonnes marchandes, loyales et à la mesure".

Ils étaient rémunérés au quartieron (25 bûches) et s'occupaient également des bourrées, coterets, falourdes, gloës, lattes et essanes.

Ces bateaux transportaient les marchandises en amont et en aval de Paris. Leur conduite nécessitait des mariniers, des voituriers, des chableurs (passeurs de ponts), et ils étaient tirés par des chevaux. Les enfants pouvaient devenir apprentis dès l'âge de 7 ans !

Déjà à cette époque, on exigeait que les chemins de halage, les pertuis et les arches de pont aient au moins 24 pieds de large (7,80 m).

Le bateau montant devait rester le long de la rive, tandis que l'avalant subissait le courant.



Une organisation réglementée :

L'approvisionnement de Paris en bois à brûler mobilisa pendant des siècles de nombreux acteurs :

- 24 janvier 1525 : Ordonnance du roi François Ier :
 - Liberté de passage sur les rivières navigables
 - Interdiction des péages particuliers
 - Largeur minimale des pertuis : 24 pieds
 - Interdiction de détruire les forêts situées à moins de 6 lieues (25 km) des rivières
 - Obligation de vider une coupe en deux ans (abattage, sciage, transport)
- 3 août 1527 : Ordonnance de la Cour du Parlement :
 - Réglementation des bois apportés : moules, contes (cordes), bournées, traverses, falourdes, coterets
 - Conscience croissante des problèmes de chauffage à Paris
- 1598 : L'abbé Baudiau (1865) relate que, sous Henri IV, fut inventé le martelage et que la famille Sallonnier perfectionna la construction des trains de bûches.

Saint-Révérien et la Vaucreuse :

Le 10 juin 1648, sous le règne de Louis XIV, le comte François de Damas, seigneur de Crux, possédant des forêts sur le versant Loire, chargea l'ingénieur Claude Marceau et le marchand de bois Léonard Goury de réaliser un projet destiné à relier ces bois au Beuvron.

Il fit creuser une tranchée partant de la Fontaine de Ligny, rejoignant les étangs de Chausselage et d'Aron, contournant la forêt de Tronçay et aboutissant au Beuvron, au hameau des Angles, sur une distance de 4,8 km.

Ce canal appelé la Vaux (voie) creuse, (aujourd'hui Vaucreuse) mesurait environ 1,8 m de large et 1 m de profondeur. Mais, à certains endroits, il s'est agrandi sous l'action de l'eau et le frottement des bûches, jusqu'à former une tranchée de plus de 20 m de large et profonde de 10 m.

Une prouesse technique permit de franchir l'Aron : un petit aqueduc en bois, suspendue sur 150 m et large de 2 m, reliait le bassin de la Loire à celui de la Seine.

Ci-contre, carte simplifiée des différents cours d'eau, de l'étang d'Aron jusqu'au village de Beuvron.



La Vaucreuse passant sous le pont du Tacot
© Philippe Poiseau

Pendant plus de deux siècles, le flot de l'Aron alimenta les petites rivières (Beuvron et Sauzey).

La Vaucreuse était utilisée de la manière suivante :

Quand la Vaucreuse était à sec, le bois était jeté dedans et lorsque la quantité était suffisante on provoquait une crue en lâchant l'eau des étangs qui l'alimentaient. Le bois suivait la Vaucreuse par la forêt de Troncay jusqu'au hameau des Angles, les eaux rejoignaient alors le Beuvron (rivière) puis l'Yonne à Clamecy où se formaient les trains de flottage.

Le Beuvron en Trois Rejets :

1. De l'étang d'Aron au Gué Ferré (vers Neuilly)
Après le confluent avec le ruisseau de Sancenay
2. Du Gué Ferré à Boutrefeuille (vers Taconnay)
Après le confluent avec l'Arthat et le Corvol
3. De Boutrefeuille à la Fourche (à Beaugy)
Au confluent avec le Sauzay

Les Grandes Ordonnances :

1669–1677 : Ordonnances de Colbert (Louis XIV)
Colbert codifie l'industrie du flottage après avoir compris son importance lors de sa visite en Nivernais.

1714–1715 : Arrêts
Distinction entre marchands forains et marchands parisiens.

1737 : Création à Clamecy de la Confrérie des flotteurs de Saint-Nicolas et première description d'un train de bois :

- 18 coupons de 18 pieds chacun ($\approx 3,90$ m)
- Coupé, traversiné, regippé, avec habillots
- 4 perches d'avalants ferrées, 2 paquets de roulettes, un nuid pour alléger la tête

Du déclin à la disparition :

- 1784 : Début d'un bouleversement majeur
- 1791 : Concurrence entre les flots des petites rivières et ceux de l'Yonne
- 1798 : Le bois est vendu en stères, puis en décastères dès 1799
- 1822 : Louis XVIII relance les canaux (canal du Nivernais)
- 1893 : Arrêt des activités sur les petites rivières
- 1894 : Implantation d'une usine de carbonisation du bois
- 1903 : Le Tacot transporte des stères vers le canal
- 1923 : Dernier flot sur la Haute-Yonne
- 1939 : Derniers bateaux livrant du bois à Paris
- Jusqu'en 1960 : Les bateaux approvisionnent l'usine SPCC (Clamecy)

Au XXI^e siècle, seul persiste en France le flottage du bois dans les marais poitevins, et de façon industrielle au Canada.



Flottage du bois à Clamecy

Sources : Société scientifique et artistique de Clamecy – *Les Traîne-bûches du Morvan*

D'après les textes de Monsieur Émile Guillien, en mémoire de ses ancêtres.

Internet :

- <https://www.canal-du-nivernais.com/>
- <https://patrimoinedumorvan.org/>
- <https://www.gennievre.net/wiki/index.php?title=Vaucreuse>

Adresses et Numéros utiles

Nos Artisans

Sabine BERARD, Réflexologue certifiée



L'envie de vivre autrement, de quitter le tumulte de la vie parisienne, d'un retour à la nature, d'une vie plus sereine sont les raisons de mon arrivée à Saint-Révérieren, où je souhaite poursuivre mon activité.

Passionnée, sensible au bien-être des personnes et des animaux, je propose différentes prestations : **réflexologie plantaire, réflexologie oncologique, réflexologie vertébrale, réflexologie viscérale, réflexologie du visage, massage énergétique intuitif, massage énergétique des jambes et réflexologie animale.**

Je suis également conseillère en Fleurs de Bach (humains et animaux).
Je propose des séances sur Rdv à votre domicile.

Tel : 06 14 39 31 89

Courriel : sabineberard.reflexologie@gmail.com

RELAIS DE ST JACQUES

À l'ancienne Poste, multi-services avec dépôt de pain et des viennoiseries faites sur place par **Patrick BELHOCINE**.

Place de la mairie, 58420 Saint-Révérieren
Tel : 06 74 31 20 21

Céline Créations

Fabrication d'articles en tissu

- Sacs, sacs à pain, sacs à tarte
- Bourses, pochons
- Tissus "papier cadeau", sacs cadeau
- Tabliers
- Disques, carrés à démaquiller réutilisables
- Essuis – mains
- Essuis - tout
- Enveloppes cadeau
- Bavoirs
- Chouchous ...

Fabrication d'articles en perles recyclées

- Boucles d'oreilles
- Bracelets
- Portes clé

Céline NANDROT

Tel : 06 79 84 65 19

Courriel : c.nandrot@orange.fr



Numéros utiles

Enedis : Dépannage électricité tous clients : **09 72 67 50 58**

Gendarmerie : **03 86 29 63 12 ou 17**

Pompiers : **03 86 58 36 11 ou 18 ou 112**

Samu : **03 80 40 28 29 ou 15 ou 112**

Infirmiers Croix Rouge (Brinon) : **03 86 29 09 28**

Pharmacie à Brinon : **03 86 29 61 60**

5 Le Bourg, 58420 Brinon-sur-Beuvron

Pharmacie du Pays Corbigeois : **03 86 20 02 49**

26 Av. du Champ de Foire, 58800 Corbigny

SIAEP (Syndicat des Eaux) : **03 86 61 94 57**

10 rue de la Motte, 58028 Nevers Cedex

Fontainiers : **06 08 77 45 40 ou 06 80 63 98 52**

Service Déchèteries : **03.86.20.23.36 ou 06.42.41.41.04**

Courriel : service.dechets@cctbc.fr

France services de Corbigny : **03 86 20 22 03**

Courriel : lenaic.boiche@cctbc.fr

3 Grande Rue, 58800 Corbigny

Centre Social et Culturel du Beuvron : **03 86 29 60 02**

Courriel : centresocialbrinon@orange.fr

Taxi BORIES : **03 86 22 39 01**

46, route de Brinon, 58700 Champlin

Vétérinaire : **03 86 29 69 80 ou 08 72 90 46 30**

Cabinet Vétérinaire de Corbigny : **03 86 20 01 63**

2 Rue des Essais, 58800 Corbigny

Animaux vagabonds ou pour adoption :

Refuge de Thiernay : **03 86 58 41 44**

Communauté de Communes de Tannay-Brinon-Corbigny :

Maison du Pays : **03 86 29 53 50 ou 03 86 20 22 03**

3, Grande Rue -58800 Corbigny

Courriel : accueil@cctbc.fr

Informations Générales

Ouverture de la Mairie

Lundi, mardi et mercredi : de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

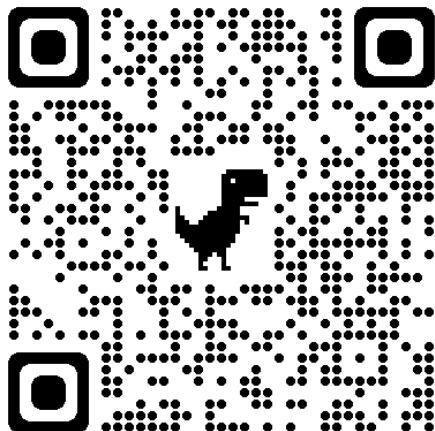
☎ : 03.86.29.63.28

Courriel : mairie.saint-reverien@wanadoo.fr

Notre secrétaire de mairie : **Blandine BICAND**

Site Internet Officiel de la mairie de Saint-Révérien :

<https://www.saintreverien.com/>



Page officiel sur Facebook :

<https://www.facebook.com/MairieSaintReverien>

Ouverture de l'Agence Postale

Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Notre commune possède un Point Poste au rez-de-chaussée de la mairie.



Vous pouvez :

Acheter : Timbres-poste, enveloppes et cartes prétimbrées (par lots), colis préaffranchis, (possibilité de règlement par carte bancaire).

Déposer vos envois postaux (Lettres et colis jusqu'à 7Kg).
Retirer vos lettres recommandées ou vos colis.

Effectuer des **retraits en espèces** (pour les titulaires de CCP et de cartes Post épargne habilités), retraits limités à 350 € par période de 7 jours consécutifs et par compte.

Mise à disposition gratuite d'une Borne Internet avec Tablette Numérique pour les services postaux y compris bancaires et pour tous des services publics qui sont accessibles en lignes.



Votre équipe municipale 9 membres

Maire : Dominique MAUPOU
06 88 03 45 07

1^{ère} Adjointe : Brigitte SERGETIER
06 50 02 80 79

2^{ème} Adjoint : Jean-François NANDROT
06 82 98 16 60

Conseillers municipaux par ordre alphabétique :

Grégory BRADE
Jan de BEER
Béatrice GACQUERE
Marie-Thérèse ROUMY
Bruno PIFFRET
Claude RAPPENEAU

Les commissions

Finance :

D. MAUPOU – B. SERGETIER – J.F. NANDROT
M.T. ROUMY – B. GACQUERE – J. de BEER

Chemins et cimetière :

B. SERGETIER – C. RAPPENEAU – D. MAUPOU
J.F. NANDROT – M.T. ROUMY - J. de BEER

Communication :

B. PIFFRET – D. MAUPOU – J. de BEER

Bois et Forêt :

J.F. NANDROT – C. RAPPENEAU
D. MAUPOU – M.T. ROUMY – G. BRADE

Travaux :

G. BRADE – D. MAUPOU – J.F. NANDROT
C. RAPPENEAU – B. PIFFRET – J. de BEER

Contrôle des impôts directs :

J. de BEER – J.F. NANDROT – M.T. ROUMY
B. PIFFRET

Fleurissement :

M.T. ROUMY – B. SERGETIER – D. MAUPOU
B. GACQUERE

Contrôle de la liste électorale :

B. GACQUERE – E. NANDROT

Fêtes & Cérémonies :

M.T. ROUMY - B. GACQUERE – B. PIFFRET

Gîte Saint-Jacques de Compostelle :

Régisseur : J. de BEER

Sites Clunisiens :

D. MAUPOU - B. PIFFRET – J. de BEER

Culture & Histoire de notre commune :

D. MAUPOU – J. de BEER – M.T. ROUMY – B. PIFFRET

Représentants des syndicats

Communauté de Communes :
D. MAUPOU – B SERGETIER

S.I.T.S. : Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Saint-Saulge :
D. MAUPOU – B. SERGETIER

S.I.A.E.P. : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable :

G. BRADE – J. de BEER

S.I.V.S. : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire :
D. MAUPOU – B SERGETIER

**S.I.E.E.N. : Syndicat Intercommunal d'Energie,
D'Équipement et d'Environnement de la Nièvre :**
G. BRADE – B. PIFFRET

Prévention des feux de végétations

Conformément à l'arrêté préfectoral du 17 octobre 1991 portant mesures de protection contre les incendies de forêts, il est interdit à toutes personnes, autres que leurs propriétaires et leurs exploitants, d'allumer du feu à l'intérieur de terrains (boisés ou non), en deçà d'une distance de 200 mètres des voies, landes ou plantations.

Pendant les périodes dites "dangereuses", soit du **15 février au 15 avril** et du **15 juin au 15 septembre**, cette interdiction s'applique également aux propriétaires et aux exploitants.

Il est également interdit de jeter des allumettes, des cigarettes ou tout objet en combustion à l'intérieur des bois, forêts ou landes et cela quelle que soit la période de l'année.

En ce qui concerne l'écoubage, le brûlage des chaumes, pailles et déchets de culture est interdit pour les agriculteurs bénéficiant de la prime à l'herbe.

Enfin, conformément à l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et par conséquent des déchets verts est interdit.

Il est rappelé à tous de faire preuve de bon sens lors d'un épisode de sécheresse accrue afin d'éviter tout départ de feu et ainsi de mettre en péril la vie ou la beauté d'un site.

Ne laissez jamais un barbecue sans surveillance même pendant quelques minutes.

Pour les particuliers, il est strictement interdit d'allumer un feu dans son jardin tout au long de l'année.

Seule, le maire peut donner son accord pour le brûlage exceptionnel de déchets verts si aucune autre solution n'est envisageable.

Pour information, le brûlage de déchets vert, en plus d'un risque d'incendie, émet un grand nombre de particules fines (PM2.5 et PM10) nocives pour la santé.

Nuisances sonores

La mairie rappelle à tous l'article 5 de l'arrêté préfectoral n°2007-P-2817 du 20 mai 2007 concernant les bruits de voisinage :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en

raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, pompes d'arrosage ou scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Encombrants et Déchets

Vous disposez à la Communauté de Communes Tannay, Brinon, Corbigny, (à 1,5 km sortie Corbigny direction Vézelay), d'une déchetterie gratuite, qui accepte vos déchets toxiques, piles, batteries, ferrailles, gravats, encombrants, etc... (Triés par catégories).

2 annexes de la déchetterie se trouvent à Brinon sur Beuvron (Rte de Clamecy) et sur la commune de Tannay, les règles sont les mêmes qu'à Corbigny.

Pour tous renseignements,appelez au : 03.86.20.23.36

La collecte des ordures ménagères se fait le mardi matin entre 5 h et 10 h. Seul le container à biodéchets (toutes les semaines) et le sac poubelle rose ou jaune (une semaine sur 2) sont ramassés.

Le calendrier est disponible en fin de ce bulletin (page 37) mais aussi en mairie et sur le site de la commune.

ATTENTION : Le container à biodéchets n'accepte pas le produit des tontes, branchages, feuilles mortes, etc...

Le sac rose ne doit pas contenir de déchets recyclables comme les canettes, les bouteilles, le carton ou les journaux.

Le sac jaune doit recevoir tous les déchets recyclables sauf le verre et les journaux qui doivent être déposés dans les espaces de tri sélectif de la commune.

« ESPACE TRI SELECTIF » Amende pour dépôt d'ordures

Vu la recrudescence de dépôts sauvages dans la commune, dans les bois communaux et aux abords de "l'espace de tri sélectif" (pneus, gravats, casseroles, sacs ou cartons déposés en vrac non triés...), le conseil municipal en séance du 27/06/2014, vu la circulaire n° 85-02 du 14/01/1985 relative à l'élimination des dépôts sauvages de déchets par exécution d'office aux frais du responsable, après en avoir délibéré, décide que le montant de l'amende sera de 135 €.

L'arrêté est affiché devant « l'espace tri sélectif ».

Calendrier 2026

janvier	février	mars	avril	mai	juin
01 J Jour de l'An	01 D Ella	01 D Aubin	01 M Hugues	01 V Fête du Travail	01 L Justin
02 V Basile	02 L Présentation	02 L Charles le B.	02 J Sandrine	02 S Boris	02 M Blandine
03 S Geneviève	03 M Blaise	03 M Guénolé	03 V Richard	03 D Phil., Jacq.	03 M Kévin
04 D Odilon	04 M Véronique	04 M Casimir	04 S Isidore	04 L Sylvain	04 J Clotilde
05 L Edouard	05 J Agathe	05 J Olive	05 D Pâques	05 M Judith	05 V Igor
06 M Balthazar	06 V Gaston	06 V Colette	06 L Lundi de Pâques	06 M Prudence	06 S Norbert
07 M Raymond	07 S Eugénie	07 S Félicité	07 M J.B.S.	07 J Gisèle	07 D Gilbert
08 J Lucien	08 D Jacqueline	08 D Jean de Dieu	08 M Julie	08 V Victoire 1945	08 L Médard
09 V Alix	09 L Apolline	09 L Françoise	09 J Gautier	09 S Pacôme	09 M Diane
10 S Guillaume	10 M Arnaud	10 M Vivien	10 V Fulbert	10 D Solange	10 M Landry
11 D Paulin	11 M N.-D. Lourdes	11 M Rosine	11 S Stanislas	11 L Estelle	11 J Barnabé
12 L Tatiana	12 J Félix	12 J Justine	12 D Jules	12 M Achille	12 V Guy
13 M Yvette	13 V Béatrice	13 V Rodrigue	13 L Ida	13 M Rolande	13 S Antoine de P.
14 M Nina	14 S Valentin	14 S Mathilde	14 M Maxime	14 J Ascension	14 D Elisée
15 J Rémi	15 D Claude	15 D Louise	15 M Paterne	15 L Germaine	15 M Aurélien
16 V Marcel	16 L Juliette	16 L Bénédicte	16 J Benoît-Joseph	16 S Honoré	16 M Hervé
17 S Roseline	17 M Alexis	17 M Patrice	17 V Anicet	17 D Pascal	18 L Éric
18 D Prisca	18 M Bernadette	18 M Cyrille	18 S Parfait	18 M Yves	19 V Romuald
19 L Marius	19 J Gabin	19 J Joseph	19 D Emma	20 M Bernardin	20 S Silvère
20 M Sébastien	20 V Aimée	20 V Alessandra	20 L Odette	21 J Constantin	21 D Rodolphe
21 M Agnès	21 S P. Damien	21 S Clémence	21 M Anselme	22 V Emile	22 L Alban
22 J Vincent	22 D Isabelle	22 D Léa	22 M Alexandre	23 S Didier	23 M Audrey
23 V Barnard	23 L Lazare	23 L Victorien	23 J Georges	24 D Pentecôte	24 M Jean-Baptiste
24 S Fr. de Sales	24 M Modeste	24 M Cath. de Suède	24 V Fidèle	25 L Lundi de Pentecôte	25 J Prosper
25 D Conv. S. Paul	25 M Roméo	25 M Humbert	25 S Marc	26 M Bérenger	26 V Anthelme
26 L Paule	26 J Nestor	26 J Larissa	26 D Alida	27 M Augustin	27 S Fernand
27 M Angèle	27 V Honorine	27 V Habib	27 L Zita	28 J Germain	28 D Irénée
28 M Th. d'Aquin, Maureen	28 S Romain	28 S Gontran	28 M Jour du Souv.	29 V Aymar	29 L Pierre, Paul
29 J Gildas		29 D Gwladys	29 M Cath. de Si.	30 S Ferdinand	30 M Martial
30 V Martine		30 L Amédée	30 J Robert	31 D Visitation	
31 S Marcelle		31 M Benjamin			

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
01 M Thierry	01 S Alphonse	01 M Gilles	01 J Thér. de l'E.	01 D Toussaint	01 M Florence
02 J Martinien	02 D Julien-Eym.	02 M Ingrid	02 V Léger	02 L Défunt	02 M Viviane
03 V Thomas	03 L Lydie	03 J Grégoire	03 S Gérard	03 M Hubert	03 J François-Xavier
04 S Florent	04 M Vianney	04 V Rosalie	04 D Fr. d'Assise	04 M Charles	04 V Barbara
05 D Antoine	05 M Abel	05 S Raïssa	05 L Fleur	05 J Sylvie	05 S Gérald
06 L Mariette	06 J Transfiguration	06 D Bertrand	06 M Bruno	06 V Bertille	06 D Nicolas
07 M Raoul	07 V Gaétan	07 L Reine	07 M Serge	07 S Carine	07 L Ambroise
08 M Thibault	08 S Dominique	08 M Nativité N.-D.	08 J Pélégrie	08 D Geoffroy	08 M Imm. Conception
09 J Amandine	09 D Amour	09 M Alain	09 V Denis	09 L Théodore	09 M Guadalupe
10 V Ulrich	10 L Laurent	10 J Inès	10 S Ghislain	10 M Léon	10 J Romaric
11 S Benoit	11 M Claire	11 V Adelphe	11 D Firmin	11 M Armistice 1918	11 V Daniel
12 D Olivier	12 M Clarisse	12 S Apollinaire	12 L Wilfried	12 J Christian	12 S Chantal
13 L Henri, Joël	13 J Hippolyte	13 D Aimé	13 M Géraud	13 V Brice	13 D Lucie
14 M Fête Nationale	14 V Evrard	14 L La Croix	14 M Juste	14 S Sidoine	14 L Odile
15 M Donald	15 S Assomption	15 M Roland	15 J Thér. d'Avila	15 D Albert	15 M Ninon
16 J N-D Mt-Carmel	16 D Armel	16 M Edith	16 V Edwige	16 L Marguerite	16 M Alice
17 V Charlotte	17 L Hyacinthe	17 J Renaud	17 S Baudoin	17 M Elisabeth	17 J Gaël
18 S Frédéric	18 M Hélène	18 V Nadège	18 D Luc	18 M Aude	18 V Gatien
19 D Arsène	19 M Jean-Eudes	19 S Émilie	19 L René	19 J Tanguy	19 S Urbain
20 L Marina	20 J Bernard	20 D Davy	20 M Adeline	20 V Edmond	20 D Théophile
21 M Victor	21 V Christophe	21 L Matthieu	21 M Céline	21 S Prés. Marie	21 L Pierre Can.
22 M Marie-Mad.	22 S Fabrice	22 M Maurice	22 J Elodie	22 D Cécile	22 M Fr.-Xavière
23 J Brigitte	23 D Rose de L.	23 M Constant	23 V Jean de C.	23 L Christ Roi	23 M Armand
24 V Christine	24 L Barthélémy	24 J Thécle	24 S Florentin	24 M Flora	24 J Adèle
25 S Jacques	25 M Louis	25 V Hermann	25 D Crépin	25 M Cath. L.	25 V Noël
26 D Anne, Joach.	26 M Natacha	26 S Côme, Damien	26 L Dimitri	26 J Delphine	26 S Etienne
27 L Nathalie	27 J Monique	27 D Vincent de Paul	27 M Emeline	27 V Séverin	27 D Jean
28 M Samson	28 V Augustin	28 L Venceslas	28 M Simon, Jude	28 S Jacq. de la M.	28 L Innocents
29 M Marthe	29 S Sabine	29 M Michel	29 J Narcisse	29 D Saturnin	29 M David
30 J Juliette	30 D Fiacre	30 M Jérôme	30 V Bienvenue	30 L Avent	30 M Roger
31 V Ignace de L.	31 L Aristide	31 S Quentin		31 J Sylvestre	

Offert par LeCalendrier.fr - <https://www.lecalendrier.fr/>. marque déposée, 2025. Reproduction autorisée sans supprimer cette mention.

Zones des vacances scolaires :

Zone A Zone B Zone C

Collecte des déchets verts le mardi matin en début de matinée avec une semaine sur 2, les sacs de couleurs :

 Jour de ramassage des sacs roses

 Jour de ramassage des sacs jaunes